

COMPTE RENDU

Groupe de travail Algues - Cornouaille

Le 10 décembre 2014 – Quimper Cornouaille Développement

Personnes présentes :

Florent Spinec	Agrocampus Ouest Beg-Meil
Rémi Bertran	Agrocampus Ouest Beg-Meil
Dominique Berthet	Catram consultants
Lucile Garot	Catram consultants
Claire Le Gal	CC du Pays Bigouden Sud
Amaury Uriel	CC du Pays Fouesnantais
Romain Sergent	Douarnenez Communauté
Pauline Chalaux	Quimper Cornouaille Développement
Luc Mallet	Quimper Cornouaille Développement
Leslie Coïc	Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement
Rachel Portal Sellin	Technopôle Quimper Cornouaille et Pôle Mer Bretagne Atlantique
Katia Frangoudes	Université de Bretagne Occidentale, laboratoire AMURE

Excusés

Nicolas Piriou	Concarneau Cornouaille Agglomération
Carine Kerlan	CC du Pays de Quimperlé
Sandrine Derrien	Museum National d'Histoire Naturelle Concarneau

Objet du groupe de travail :

Quimper Cornouaille Développement travaille au service de ses partenaires, en appui aux filières maritimes. Un travail spécifique sur la question des algues a été acté en Conseil d'administration à l'automne 2014.

Un groupe de travail réunissant acteurs scientifiques ou universitaires et partenaires de l'Agence est formé pour mettre en avant les potentialités sur le territoire en lien avec les avancées scientifiques actuelles et les transferts de technologies possibles.

En parallèle, un certain nombre d'entreprises du secteur, représentants des professionnels, centres de recherche ou autres acteurs clés sont rencontrés lors d'entretiens individuels depuis novembre 2014. Ils sont interrogés sur leurs besoins, leur vision des potentiels de développement autour de l'algue en Cornouaille. Le retour de ces entretiens est fait aux membres du groupe de travail.

Cette réflexion s'intéresse à l'ensemble des algues, qu'il s'agisse de macro et de micro algues.

Synthèse des échanges – compléments apportés par les participants à la présentation jointe :

L. Mallet : cette réflexion autour de l'algue est notamment impulsée par Raynald TANTER, élu référent sur les questions maritimes pour le Pays de Cornouaille. Il a souhaité associer les scientifiques et universitaires aux partenaires de QCD. L'Agence anime une réflexion interSCoT à l'échelle de la Cornouaille, dans laquelle s'inscrit la question maritime. Les enjeux de planification de l'algoculture en mer sont liés à la question plus générale de la planification des activités en mer.

L. Coïc : Une étude spécifique sur les aménagements possibles liés à la filière algue est actuellement menée sur la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud, dans le cadre de la démarche de Gestion Intégrée de la Zone Côtière portée par le SIOCA. Les espaces visés sont, à la fois les périmètres portuaires, mais également des zones d'activité ou autres parcelles pouvant représenter un intérêt pour le stockage, la valorisation du produit algue. La réflexion sur les potentialités de développement de la filière algue en Cornouaille est concomitante avec cette étude, portée par le cabinet Catram présent au sein du groupe de travail.

Cadrage général – diapo 5

Au sujet de la production d'énergie avec les algues :

- K. Frangoudes : Il ne s'agit pas uniquement de micro algues lorsque l'on parle de production d'énergie. Certains pays européens investissent fortement dans la recherche sur la production de biocarburants à base de macro algues (bio raffineries).
- R. Sellin : La France ne serait pas compétitive. La technologie est également développée au Chili mais n'est pas encore mature.

Acteurs publics cornouaillais de l'innovation et de la recherche appliquée aux algues – diapo 7

Technopôle – Pôle Mer Bretagne Atlantique (R. Sellin) : nombreuses entreprises sont accompagnées sur des projets innovants liés aux algues (micro et macro algues).

En Cornouaille cela fait longtemps que les entreprises (avec des pionniers comme Globe Export) et la recherche travaillent sur la question des algues. **Mais aujourd'hui, on constate que beaucoup d'expérimentations passent au stade de l'incubation.**

Il est important que les territoires se positionnent et proposent d'accueillir des entreprises qui travaillent dans ces domaines d'activités.

Agrocampus Beg-Meil (R. Bertran, F. Spinec) : plusieurs acteurs de l'algue (comme Seaweed, Talibreizh ou Scarlett Le Corre) sont passés par le centre de formation de Beg-Meil. Le centre propose désormais de la formation continue.

Les travaux menés actuellement sur le Pays de Brest autour de l'algue identifient le besoin en formation, mais ne savent pas que le centre de Beg-Meil offre ce service : nécessité de mieux communiquer sur l'offre de formations de Beg-Meil à l'échelle du Finistère.

Le centre bénéficie également d'un hall aquacole de recherche sur les invertébrés marins. Et porte un projet de pépinière en aquaculture qui permettra d'accompagner les entreprises au plan technique et dans leurs démarches. Ce projet est élaboré avec les élus de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais.

Un partenariat est noué avec le Lycée agricole de Bréhoulou qui permet de travailler sur l'aquaculture en eau douce, notamment sur la spiruline. Ce n'est pas une algue marine, mais les synergies sont fortes sur la culture des microalgues d'eau douce et d'eau de mer.

Entreprises de valorisation – diapo 8

Remarques générales sur les entreprises :

- Ajouter les établissements Yslab (Quimper), Tiboom (Quimper), Biotecmer (Bannalec) à la carte des acteurs de la valorisation des algues.
- AquaB et Globe Export sont les deux principales entreprises de Cornouaille en matière de valorisation des algues. Ont souvent été primées sur des salons de l'innovation. AquaB est la première entreprise de transformation d'algues au plan national.
- Océane Alimentaire et la plupart des entreprises ont exprimé des difficultés sur l'approvisionnement en algues alimentaires (volumes locaux insuffisants).
- **Carte à jouer pour la Cornouaille autour de l'algue alimentaire. Liens avec le positionnement agroalimentaire de la Cornouaille. S'intégrer à la dynamique de l'Allys (cluster aliment). Image « nature » et « qualité de l'eau » à mettre en avant également.**

F. Spinec: les algues alimentaires sont celles pour lesquelles les règles de mise en marché sont les plus complexes.

L. Garot: Il faudrait **créer le besoin en algues vis-à-vis des industriels de l'agroalimentaire breton pour développer la filière.**

K. Frangoudes : BDI travaille actuellement au niveau régional avec les industriels de l'agroalimentaire pour leur faire connaître les utilisations possibles de l'algue dans leurs entreprises.

Récolte des algues de rive

F. Spinec: Activité de récolte d'algues décoratives (pour bourriches d'huîtres, poissonneries ...) menacée. Durcissement réglementaire à venir (concerne 2 récoltants en Cornouaille).

Pêche en mer (navires « goémoniers »)

F. Spinec : Sur l'île de Sein, il y avait 2 navires il y a environ 8 ans, et 4 navires avant.

Les navires sont sortis de flotte avec le départ en retraite de leurs patrons. Est-il possible d'envisager à nouveau l'installation de 2 navires à Sein ?

K. Frangoudes : Au niveau des licences, il y en a environ 35, qui sont à l'heure actuelle toutes utilisées. La tendance en terme de gestion est à la stabilisation de l'effort de pêche.

=> point à affiner lors du RV avec le comité des pêches

Développement de l'algoculture

- *Remarques générales :*

- Les transformateurs en Cornouaille, en Bretagne en général, importent des algues. Le développement de l'algoculture répondrait à un enjeu de substitution de ces importations par des algues locales.
- Forces de la Cornouaille vis-à-vis du développement de l'algoculture à ajouter à la présentation : lycée maritime, et aquacole. Qualité environnementale.

- *Echange sur le statut des algoculteurs :*

- Cotisations professionnelles
 - Peuvent dépendre du CRC ou du CDPMEM.
- Cotisations sociales
 - Dépendent de l'ENIM ou de la MSA.

Multiplicité des situations. Très peu d'algoculteurs à titre principal à ce jour, d'où l'absence d'une interprofession spécifique.

C. Le Gal : les aquaculteurs peuvent-ils être éligibles aux aides à l'installation dédiées aux agriculteurs

F. Spinec : Si cotisent à la MSA, oui ils peuvent être éligibles à ces aides.

- *Algoculture dans des bassins à terre :*

R. Sergent : se rapprocher de Vincent Salmon – producteur de spiruline à Douarnenez - il a des projets de développement.

F. Spinec : Agrocampus travaille en lien avec le lycée de Bréhoulou sur ces questions.

R. Sellin : à terre, au-delà des projets microalgues, il y a des projets de production de macroalgues sous serres (ulves notamment), avec un enrichissement de l'eau en oligo-éléments. Les coûts français ne sont pas encore compétitifs.

- *Couplage activité algues / sources de chaleur :*

F. Spinec : L'Etat a sorti un appel à Projet pour le développement de l'agriculture rurale. Des projets retenus en Nord Pas de Calais, utilisant la chaleur de la méthanisation pour produire de la spiruline.

Zoom sur ... l'Appel à Projet CASDAR « Mobilisation collective pour l'agro écologie » - 2013

Objectif général de l'appel à projet : préparer la mise en place de GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental), en soutenant et amplifiant la diffusion de démarches collectives territoriales ascendantes en faveur de l'agro-écologie et de formes d'agricultures performantes sur les plans économique et environnemental.

Des projets de couplage méthanisation / production de spiruline lauréats en Nord Pas de Calais.

Sur un projet de 130 k€, 100 k€ de subvention allouées. Objectif : lutter contre l'effet de serre. Traiter localement les déchets par méthanisation, produire de l'azote localement pour ne pas importer d'engrais minéraux, valoriser la chaleur par la production de spiruline, aliment qui entrera dans la composition de l'alimentation du cheptel d'agriculteurs du GIEE.

<http://agriculture.gouv.fr/Amelioration-de-l-autonomie-des>

Des projets également retenus en Bretagne (nord 29) sur séchage de la luzerne, mais pas liés aux algues.

R. Sellin : Dans cet esprit (couplage méthaniseur / séchage algues), il serait intéressant d'avoir une vision des points de chaleur en Cornouaille pour multiplier des couplages comme Biocéval à Concarneau qui utilise la chaleur générée par l'incinérateur.

- *Écloseries :*

Les écloseries ne doivent produire que des souches locales. Besoin de consolider le tissu d'écloseries existant en Bretagne (CEVA – Station biologique de Roscoff – Agrocampus Beg-Meil).

Accompagnement possible des professionnels par le CEVA sur ces questions : son rôle est de faciliter le transfert de technologies vers les entreprises.

F. Spinec : Il y a un seuil pour qu'une écloserie soit rentable. Des écloseries ont fermé par le passé. D'où ce besoin de consolider l'existant (CEVA - Roscoff – Beg-Meil).

R. Bertran : Des difficultés exprimées par les professionnels pour se procurer des plantules à l'heure actuelle. La maîtrise de la culture d'algues se limite actuellement à quelques espèces et notamment *Saccharina Latissima*. D'autres projets de culture comme pour *Alaria Esculenta* à Cancale (mais la limite sud de répartition de cette espèce est l'île de Sein. Pour la Cornouaille, seule la Baie de Douarnenez se trouve dans l'aire de répartition. Le marché serait tourné vers l'alimentaire ou la bio raffinerie. Des interrogations fortes en Bretagne sur les débouchés de la *Saccharina Latissima*.

- *Implantation de concessions d'algoculture en mer*

F. Spinec : Sur la carte des concessions, faire apparaître Sein car compte une concession pour des algues (du Wakamé y a été produit).

=> la concession sera ajoutée

Enjeu d'identification des secteurs propices au développement de l'aquaculture pour mieux anticiper localement les projets de développement de l'aquaculture.

- Le Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM) n'est toujours pas publié, malgré de nombreuses réunions de travail ayant mobilisé scientifiques, conchyliculteurs, pêcheurs... et ayant abouti à une proposition de zonage en 2012.
- Le service de l'Etat en charge du dossier (DIRM NAMO) attendrait l'arrêt des Schémas des structures¹ en cours d'élaboration dans les différents départements bretons.
- Solutions proposées par les membres du groupe de travail :
 - Permettre l'utilisation des concessions en pleine eau aujourd'hui inoccupées (secteur de Menn Meur)
 - Tenter de redéfinir localement les zones identifiées dans le cadre du SRDAM :
 - Faire un courrier officiel aux services de l'Etat en charge du dossier pour accéder aux cartes provisoires du SRDAM (interroger la DML avant envoi du courrier).
 - En l'attente, une étude Ifremer relativement ancienne, mais qui a servi de base aux travaux de la DIRNAMO, et qui définit des zones potentielles pour le développement de l'aquaculture mériterait d'être consultée. QCD se rapproche de l'Agrocampus Beg-Meil pour consulter ce document.
 - Interroger la Fédération Française d'Aquaculture.

¹ Le schéma des structures des exploitations de cultures marines définit à l'échelle départementale, et sous l'autorité du Préfet de département, la politique d'aménagement des exploitations de cultures marines permettant de garantir la viabilité économique des entreprises. Il définit également, par bassins de production homogènes et par type de culture, les modalités d'exploitation et de gestion du domaine public maritime affecté à l'exploitation de cultures marines.

K. Frangoudes: Il est nécessaire de savoir **vers quel type d'aquaculture on souhaite tendre** (en eaux profondes, sur l'estran ...) Modèle plutôt artisanal, industriel? Pour les projets en eaux profondes, l'investissement est supérieur. La technique n'est pas encore très maîtrisée.

C. Le Gal: L'intérêt pour les collectivités est le développement de l'emploi comparé à l'investissement public demandé. Dans certains cas, l'accueil de plusieurs petites entreprises artisanales génère davantage d'emplois que certains projets de plus grosse envergure nécessitant des investissements lourds.

Il est mentionné que le projet d'Algolesko à Lesconil (qui peut être considéré comme un gros projet en matière d'algoculture), génère 5 à 6 emplois directs et quelques postes saisonniers.

R. Bertran: pour mémoire, l'algoculture a été relancée pour permettre une diversification aux ostréiculteurs pénalisés par la crise des mortalités (démarrée en 2008). En réalité, les projets se trouvent en majorité en eaux profondes, et ce n'est pas de la diversification sur les concessions ostréicoles.

F. Spinec: Si développement de nouvelles techniques de culture, de nouveaux investisseurs vont arriver (exemple: Japonais). Des acteurs ayant des moyens importants font avancer la recherche actuellement (ex: Olmix). Vont faire bouger les choses, car derrière il y a de grands groupes. Ils vont pouvoir financer des études de marché, nécessaires pour mieux appréhender le développement de la filière. Les territoires doivent se positionner.

Prochaines échéances:

- Entretiens bilatéraux avec plusieurs entreprises de valorisation des algues, et avec des scientifiques (Station Biologique de Roscoff, CEVA) programmés en janvier
- Nouvelle réunion du groupe de travail à l'issue de ces entretiens (février ?)
Propositions d'élargissement du groupe de travail faites en séance: Philippe Pottin - Station de Biologie Marine de Roscoff, Ifremer Concarneau, services pêche – aquaculture la Région et du Conseil général, In Vivo (en charge d'une étude environnementale pour QCD, et notamment spécialiste des schémas aquacoles (approche réglementaire et environnementale).
- A terme: échange sur les réflexions du groupe de travail avec les élus, les professionnels.